



RAPPORT MORAL 2016

Mai 2017

Plan

Partie I	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	3
1.	Lancement de la Campagne 2016-2020 Droit à l'Éducation – Education aux Droits	3
2.	Lancement du programme Enfance sans Barreaux 2016-2020	3
Partie II	VIE STATUTAIRE ET GESTION DU BICE	4
1.	Vie statutaire et animation du réseau du BICE	4
2.	Ressources humaines	5
3.	Résultats financiers	6
Partie III	MISSIONS SOCIALES DU BICE	6
1.	Programmes et projets de terrain	6
	- <i>Abus sexuel des enfants / Politique de protection</i>	6
	- <i>Justice juvénile</i>	11
	- <i>Education</i>	12
	- <i>Enfants en situation de handicap</i>	14
	- <i>Centre Un Toit Une Vie</i>	16
2.	Recherche et Développement	16
	- <i>Publications</i>	16
	- <i>Formations Tuteurs de résilience</i>	17
3.	Plaidoyer	19
4.	Sensibilisation du grand public	23

PARTIE I

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1. Lancement de la Campagne 2016-2020 Droits à l'Education – Education aux Droits

L'éducation est la composante essentielle commune à toutes les initiatives du BICE car c'est le levier le plus puissant pour dépasser les situations de détresse où se trouvent des millions d'enfants. Ainsi, nous souhaitons leur permettre l'accès à une éducation de qualité et à la formation professionnelle tout en cherchant à enraciner des valeurs empreintes de solidarité et de fraternité dans les fondations d'une société.

La Campagne met l'enfant au centre de la démarche en tant qu'acteur et non seulement comme simple bénéficiaire. Le BICE veillera particulièrement :

- au renforcement de la participation des familles et à leur intégration dans le processus éducatif ;
- à la valorisation du rôle des responsables religieux et communautaires ;
- à la formation des formateurs locaux ;
- à l'articulation de ses projets éducatifs avec les politiques publiques existantes.

En partant des acquis et de nos projets en cours, nous comptons élargir nos domaines et nos zones d'intervention et mieux faire converger autour de la thématique de l'éducation nos actions de terrain, le plaidoyer et la réflexion.

2. Lancement du Programme Enfance sans Barreaux 2016-2019

En octobre, le BICE a été informé par l'Agence Française de Développement (AFD) que son Comité ONG avait approuvé l'octroi d'une subvention de EUR 1'078'829 pour la deuxième phase du programme « Enfance sans Barreaux » (2016-2019), d'un budget total de EUR 1'704'531.

Ce programme - qui a débuté le 15 décembre 2016 - a pour objectif le développement et la promotion de systèmes de justice juvénile prévoyant l'utilisation de mesures de substitution à la privation de liberté, afin de favoriser la réinsertion durable des ECL. Ses résultats attendus sont les suivants :

- les acteurs de la justice ont mis en place et/ou renforcé les mesures alternatives à la privation de liberté et augmenté leur application en vue d'une déjudiciarisation des litiges impliquant des ECL ;
- des mesures de substitution à la privation de liberté ont été établies, consolidées et diversifiées en collaboration avec les familles, les communautés et le secteur privé ;

- les médias, soucieux d'un traitement plus équitable des ECL, ont mobilisé leurs réseaux et sensibilisé le grand public aux droits des ECL ;
- les échanges d'expériences et de bonnes pratiques Sud-Sud de même que les actions de plaidoyer ont permis de promouvoir et de mettre en œuvre des mesures de substitution à la privation de liberté, synonyme d'une réinsertion réussie.

Le programme sera réalisé dans huit pays d'intervention, quatre en Afrique et quatre en Amérique latine, soit : Colombie, Côte d'Ivoire, Equateur, Guatemala, Mali, Pérou, République Démocratique du Congo et Togo, avec 9 partenaires « historiques ». Des partenaires « associés » ont également été invités à participer aux activités dites « transverses » (réunions interrégionales, y compris Congrès international en 2019, et plaidoyer), pour que cette action soit mise en œuvre dans d'autres zones géographiques (Arménie, Azerbaïdjan, Bénin, Biélorussie, Kirghizistan, Philippines et l'Est de la République démocratique du Congo).

PARTIE II

VIE STATUTAIRE ET GESTION DU BICE

1. Vie statutaire et animation du réseau du BICE

Huit organisations membres effectifs du BICE sont représentées avec voix délibérative au sein du Conseil d'Administration et deux au nom des membres adhérents avec voix consultative¹. Lors de l'Assemblée générale de juin 2016, le mandat de deux organisations (Bureau national catholique de l'enfance au Mali et Commission de l'Archidiocèse de Buenos Aires pour les enfants et les adolescents à risque) représentées au sein des organes de gouvernance du BICE ont été renouvelés à l'unanimité pour quatre ans.

¹ Les organisations membres effectifs représentées au Conseil avec voix délibérative sont : Apprentis d'Auteuil, Bayard Presse, Bureau national catholique de l'enfance du Mali, Commission de l'archidiocèse de Buenos Aires pour les enfants et les adolescents en situation de risque, Frères des Ecoles Chrétiennes, Pastoral do Menor, Religieux Tertiaires Capucins, Université catholique du Sacré Cœur de Milan. Le président et le trésorier du BICE siègent également avec voix délibérative.

Lors de sa session de juin 2016, le Conseil a décidé d'intégrer une deuxième organisation représentante les membres adhérents à savoir le Center for Curative Pedagogics (Fédération de Russie).

Au 31 décembre 2016, suite à la ratification par l'Assemblée générale de l'adhésion de huit nouveaux membres adhérents, le réseau du BICE comptait 13 membres effectifs, 62 membres adhérents et 11 membres individuels².

Au-delà de ces outils classiques de communication et du travail qui est fait avec l'un ou l'autre de nos membres dans un pays particulier ou au niveau régional, deux initiatives spécifiques ont contribué à animer le réseau dans son ensemble:

- dans le cadre de la Journée de l'enfant africain (16 juin), dont le thème retenu a été «Conflits et crises en Afrique : protégeons les droits de tous les enfants», une déclaration, cosignée par 16 associations membres du BICE, s'est focalisée sur les abus et violences sexuels, y compris en période de situations conflictuelles et leurs conséquences parfois irréversibles sur les enfants. En soulignant l'impact des conflits sur l'accès des enfants aux droits en Afrique, nous avons dénoncé la destruction des écoles et hôpitaux, l'enrôlement des enfants dans les groupes et forces armées, les défauts d'enregistrement des naissances et les risques d'apatridie ainsi que les souffrances inutiles imposées aux enfants réfugiés et ceux déplacés dans leur pays ;
- pour célébrer la Journée mondiale de l'enfance, le BICE a continué comme par le passé à mobiliser les membres du réseau autour de la participation des enfants avec qui ils sont en contact. L'activité s'est articulée sur le thème de la paix. Nos membres, à travers le monde, ont réalisé avec les enfants des bougies qui ont été allumées lors d'une veillée le soir du 20 novembre comme un message de paix³.

2. Ressources humaines

Au 31 décembre 2016, le BICE employait (personnel salarié à l'exclusion des bénévoles et des stagiaires) 16 personnes, soit 14.9 personnes (13.5 en 2015) en équivalent temps plein.

	Effectif	Equivalent TP
Paris	6	5.5
Genève	10	9.4

Le bureau de Paris comptait 6 personnes (stable par rapport à 2015) tandis que les effectifs à Genève sont passés de 8 à 10 personnes (en février, suite au départ à la retraite de la Responsable Amérique latine et Caraïbes qui était restée à Bruxelles en télétravail, un nouveau collaborateur a été engagé et dès juin, le poste de contrôleur de gestion est revenu en interne).

² Les huit nouveaux membres adhérents du BICE en 2016 sont : Arevamanuk (Arménie), Associazione Francesco Realmonte (Italie), Franciscains – Bénin, Enfants solidaires d'Afrique et du Monde (Bénin), African Network for the Prevention and Protection against Child Abuse and Neglect (Malawi), Centre d'Appui, de Loisirs, de Bricolage des Lapinos (Cameroun), Association for Peace and Development in Africa (Cameroun) et Fraternité pour la promotion de la paix et le développement (RD Congo).

³ Une vidéo en musique regroupe les meilleures photos : https://www.youtube.com/watch?v=4AX_ZaD8jRI

3. Résultats financiers

Le résultat pour l'exercice 2016 ressort en actif de 472 K€ contre un excédent de 421 K€ en 2015. De nouveau, cette année a été marquée par un niveau exceptionnel de legs et donations équivalent à 454 K€ (364 K€ en 2015), ce qui permet de reconstituer à un niveau adéquat le montant des fonds propres de l'association.

Hors cette recette exceptionnelle dont la pérennité est, toutefois, incertaine, le résultat n'aurait été que 18 K€, notamment en raison du fait que le niveau global des financements des missions de terrain est resté à un niveau inférieur à la capacité du BICE. Cette situation est essentiellement due à deux facteurs :

- 1) l'évolution du rôle du BICE vers la conception et la coordination de programmes plutôt que le financement de projets,
- 2) la période d'attente (dépôt du programme en janvier – décision de l'AFD en octobre) liée au renouvellement du financement du programme Enfance sans Barreaux.

N'ayant constaté aucune anomalie ou cessation de paiement, le rapport des auditeurs a confirmé que les comptes 2016 du BICE sont certifiés sans observations et sans réserves.

PARTIE III

MISSIONS SOCIALES DU BICE

1. Programmes et projets de terrain

<i>Abus sexuel des enfants</i>

Volet Prévention

En **Afrique**, Dignité et Droits pour les Enfants en Côte d'Ivoire (DDE-CI) et le Bureau National Catholique de l'Enfance au Togo (BNCE-Togo) ont poursuivi la réalisation d'interventions de prévention, dans le but de sensibiliser les enfants et leurs proches aux risques d'abus sexuels.

Dans ces deux pays, 10'946 enfants et adolescents ont été sensibilisés en la matière, ainsi que 400 enseignants et éducateurs. Des causeries sur la thématique des abus sexuels ont été organisées au sein

de la communauté, rassemblant 3'660 bénéficiaires en Côte d'Ivoire et au Togo. Enfin, les médias ont également été mobilisés. En Côte d'Ivoire, DDE-CI a participé à sept émissions radiophoniques sur la thématique des violences sexuelles, qui ont été rediffusées, alors que le BNCE-Togo a réalisé douze émissions radiophoniques et 5 interviews à différents médias sur les enfants victimes d'abus, ainsi que sur certaines pratiques traditionnelles préjudiciables.

Le BICE et DDE-CI ont organisé un atelier de formation, les 16 et 17 février 2016, sur la politique interne de protection de l'enfant (PPE) qui a rassemblé près de 25 structures étatiques et privées intervenant auprès de l'enfant. Les participants ont été formés sur les notions de maltraitance institutionnelle et de bienveillance, identifiant les causes, les signes et leurs impacts; sur les procédures juridiques de signalement et de protection judiciaire de l'enfant victime et enfin sur les modalités de mise en place et de développement d'une politique de protection interne de l'enfant dans les lieux d'accueil et de prise en charge des enfants.

En **Amérique latine et dans les Caraïbes**, les quatre partenaires d'Uruguay, du Chili, du Pérou et du Paraguay ont poursuivi la mise en œuvre de la méthode « Grain de sable » dans leurs pays respectifs. Dix-neuf partenariats ont été conclus avec des écoles au sein desquelles les films produits par les partenaires, une fois disponibles, seront présentés au cours d'ateliers dirigés par les animateurs sélectionnés et formés à la méthode.

L'élaboration et la rédaction des scripts et scénarios des films, leurs conditions de tournages ainsi que les modalités d'animation autour de leurs diffusions sont exemplaires à cet égard. Des jeunes et des éducateurs ont été associés par Juventud para Cristo (JPC) à l'équipe de production du film dans une démarche participative. Pour sa part, Centro de Estudios Sociales y Publicaciones (CESIP) et Vicaria Pastoral Social Caritas (VPSC) ont pris l'option de soumettre des questionnaires aux enfants et adultes (professeurs, conseillers d'orientation et éducateurs) des écoles partenaires, afin de recueillir leur perception et compréhension de la violence, et d'identifier ainsi les problématiques à intégrer dans leur film. Un processus participatif similaire a également été introduit par Base Educativa y Comunitaria de Apoyo (BECA) qui a organisé, en juillet 2016, trois rencontres avec des adolescents et des jeunes pour l'élaboration du script du film à Asunción. Des ateliers de présentation du film en présence d'enfants et d'adolescents ont déjà eu lieu au Paraguay et en Uruguay. Dans ce dernier pays, 15 adultes-relais ont d'ores et déjà été identifiés par les enfants et adolescents au travers du jeu « *Contigo confianza* », créé par JPC.

En République dominicaine, le 22 juillet 2016, le Centro Cultural Poveda (CCP) a organisé un Forum des jeunes, intitulé « *Mano a mano con la niñez, construimos una cultura de paz* », qui a rassemblé 212 jeunes des établissements scolaires et des organisations communautaires de la province de Bahoruco. Ce Forum a été l'aboutissement d'un processus participatif et interactif – particulièrement dans l'identification des thématiques - au cours duquel les jeunes ont été d'une part sensibilisés aux droits de l'enfant et à leur rôle en tant que citoyens et acteurs du changement et, d'autre part, responsabilisés en tant que « multiplicateurs » de la bienveillance au sein de leurs écoles et communautés.

Au Pérou, dans le cadre d'une Campagne de vaccination contre la maltraitance (*Un trato por el buentrato*), l'Instituto de Formación de Educadores de Jóvenes, Adolescentes y Niños Trabajadores de América Latina (Ifejant) a « vacciné » près de 2'000 enfants, adolescents et adultes contre la maltraitance au travers de différentes activités de sensibilisation (spectacles de rue, émissions radiophoniques, etc.) et diffusion de supports (autocollants, bonbons, etc.).

En **Asie**, au Cambodge, 175 enfants âgés de 6 à 12 ans - vivant dans des villages reculés aux environs de Sihanoukville et qui n'ont pas accès aux écoles publiques en raison de cet éloignement (environ 10 à 12 km de sentier) et de l'absence de transport - ont bénéficié d'une éducation non-formelle dispensée par des professeurs formés par Opérations Enfants du Cambodge (OEC), au sein de 6 écoles non-formelles (Non-Formal Education Classes). Ce sont également 87 enfants âgés de 3 à 6 ans qui ont bénéficié d'activités d'éveil et de développement dans le cadre de 3 espaces d'accueil (Child-Friendly Spaces). Pendant cette même période, 12 nouveaux enfants ont pu rejoindre les rangs des écoles non-formelles.

La sensibilisation des enfants à la connaissance de leurs droits constitue un objectif majeur pour OEC. Le partenaire a ainsi poursuivi l'animation de 6 clubs des enfants (Child Clubs) dans les écoles non-formelles dans le cadre desquels les enfants leaders (Child Leaders) sont formés à des thématiques, telles que la Convention relative aux droits de l'enfant, le droit au développement et à la protection, le droit à la participation, la traite des enfants, les risques de la prise de drogues et l'abus sexuel dans le cercle de confiance. En parallèle, huit réunions d'information et de sensibilisation ont été organisées à l'intention des parents, par l'intermédiaire de six associations de parents (Parents Associations), constituées chacune d'une trentaine de membres.

En **Europe/CEI**, le partenaire du Bice en Fédération de Russie, Civic Initiative, a poursuivi la réalisation de trois activités complémentaires de prévention de la violence envers les enfants, à savoir (1) la méthode « Grain de sable », (2) l'« Ecole des parents » et (3) la Campagne de vaccination contre la maltraitance.

(1) Treize sessions relatives à la méthode « Grain de sable » ont été organisées, de novembre 2015 à octobre 2016 à Zlatoust, par le partenaire, à l'intention de 456 enfants et adolescents (6 sessions), 89 parents (2) et 121 professionnels de l'éducation (5) avec remise de publications adaptées aux bénéficiaires.

(2) D'octobre 2015 à mai 2016 dans le cadre de l'« Ecole des parents », Civic Initiative a accueilli dix familles référées par les services sociaux car suivies pour des violences constatées envers les enfants (âgés de 7 à 17 ans). Des violences physiques et émotionnelles ont été répertoriées dans huit familles, et des cas d'abus sexuels dans deux d'entre elles. A noter que dans huit familles sur dix, les pères ne participaient plus à l'éducation des enfants et étaient absents du foyer. En outre, les consultations préalables à l'activité ont montré des carences importantes dans les relations parents-enfants, des compétences parentales insuffisantes et des difficultés de comportement et de communication chez les enfants. Afin de mieux répondre aux besoins importants de ces familles, Civic Initiative a décidé de prolonger de six mois le programme initialement prévu de deux mois et de renforcer le travail avec les parents, par des travaux en groupes avec les enfants et des rencontres en famille.

(3) Au bénéfice d'un financement des autorités régionales et de fonds propres, Civic Initiative a pu réitérer la Campagne de vaccination contre la maltraitance réalisée en juin 2015. Au cours de 12 sessions de « vaccination », organisées dans et hors de Zlatooust du 21 mai au 10 juin 2016 à l'occasion de la Journée de l'Enfance en Fédération de Russie, le partenaire et 54 bénévoles ont vacciné 2'971 adultes et informé 3'000 personnes quant au droit des enfants à être protégés des mauvais traitements et à leurs engagements, en tant qu'adultes, en la matière.

En Géorgie et en Arménie, les partenaires Public Health Foundation of Georgia (PHFG) et Arevamanuk ont poursuivi leur engagement en faveur de la mise en œuvre d'une politique interne de protection de l'enfant (PPE) en leur sein et par d'autres acteurs, par le biais de la traduction en langue nationale du Guide pratique développé par le Bice à l'intention des organisations qui accueillent des enfants, et de sa large diffusion.

Volet Appui aux enfants victimes d'abus

En **Afrique**, 115 enfants âgés de 4 à 17 ans, victimes ou exposés à des risques d'abus sexuels, ont été identifiés au Togo (dont 46 filles) et en Côte d'Ivoire (69 à la Brigade de protection des mineurs à Abidjan). Selon les besoins, ces enfants ont bénéficié d'un soutien pluridisciplinaire de la part des partenaires : prise en charge alimentaire, vestimentaire, sanitaire et médicale ; appui psychologique et juridique selon les situations ; réintégration en famille. En Côte d'Ivoire, 152 enfants additionnels (dont 82 filles) ont bénéficié d'activités d'écoute, de sensibilisation et de réinsertion au sein du Centre d'Ecoute Pilote d'Adjamé (CEPA) animé par DDE-CI. Parmi ces enfants, vingt-neuf d'entre eux ont été signalés et pris en charge, sur une plus longue durée, par le Centre de sauvetage du partenaire. Au Togo, en matière d'appui juridique octroyé aux enfants victimes, il convient de relever que huit plaintes ont été déposées, dont quatre par le BNCE-Togo et quatre par des parents d'enfants, sur conseils du partenaire. Enfin, 31 jugements supplétifs et 16 certificats de nationalité ont été établis pour des enfants accueillis au Centre d'éveil précoce sur demande du BNCE-Togo, à Lomé, ou dans la région des Plateaux, mais aussi pour cinq mères de jeunes enfants, portefaix et particulièrement vulnérables.

En matière d'accueil d'urgence, DDE-CI a accueilli 27 enfants victimes d'abus sexuels au sein du Centre de sauvetage pour une période allant d'une semaine à trois mois maximum. Ces enfants y ont également bénéficié d'un soutien pluridisciplinaire, adapté selon l'évaluation réalisée à leur accueil. Au Togo, le Centre de stabilisation d'Avoutokpa a accueilli 36 jeunes filles, dont 9 victimes de violences sexuelles et 27 de traite. Elles ont toutes reçu un appui juridique, médical et alimentaire ; elles ont pris part à des entretiens individuels et collectifs, ainsi qu'à des activités socio-éducatives, notamment à travers la tenue de causeries, dont les thèmes ont été choisis par elles.

Enfin, pour ce qui concerne le soutien à la réinsertion socioprofessionnelle et/ou communautaire, 27 enfants ivoiriens ont été réinsérés en famille et neuf ont été placés dans un centre d'accueil partenaire de DDE-CI (tous ont reçu des kits d'installation et scolaires), alors que 35 jeunes filles togolaises ont été réinsérées, à savoir 15 en formation professionnelle et 20 scolarisées.

Du 30 mai au 2 juin 2016, à Lomé, le BICE a organisé une rencontre sous-régionale de renforcement de capacités sur le thème « *Enfants victimes de violences sexuelles intrafamiliales : pour un accompagnement global* », intégrant, outre la thématique de l'abus sexuel, les méthodes d'accompagnement et de réinsertion. Cette rencontre a rassemblé les trois coordonnateurs du programme de Lutte contre l'abus sexuel des partenaires africains, dont le Bureau National Catholique de l'Enfance au Mali (BNCE-Mali), et les responsables de trois centres d'accueil d'urgence au Togo, soit 6 participants, qui ont pu échanger sur les bonnes pratiques dans la prise en charge des enfants victimes. La visite du Centre d'accueil pour les jeunes filles victimes du BNCE-Togo a de plus été l'occasion d'un échange pragmatique sur les méthodes éducatives des partenaires et sur l'accompagnement juridique des victimes.

En **Amérique latine et dans les Caraïbes**, en concertation avec le BICE, le Centro de Desarrollo y Asesoría Psicosocial (CEDAPP) au Pérou et la Corporación de promoción y apoyo a la infancia (PAICABI) au Chili ont pris l'option de mettre l'accent sur l'organisation de formations internes du personnel de leurs centres respectifs, en préparation à l'organisation d'un séminaire international sur la lutte contre la violence sexuelle envers les enfants dans chaque pays, avec la participation d'experts reconnus. Dans un deuxième temps, forts des formations dispensées, les professionnels des deux organisations ont formé d'autres professionnels de l'enfance tant au Pérou qu'au Chili, afin que ceux-ci acquièrent de nouvelles compétences, s'ouvrent à d'autres thématiques, rencontrent des professionnels de différents domaines d'intervention et développent ainsi leurs réseaux.

En particulier, PAICABI a organisé en juin et juillet 2016 à Viña del Mar, 3 ateliers de formation avec 32 professionnels (équipes médicales, psychosociales et auxiliaires) des centres communautaires de santé familiale (*Centro Comunitario de Salud Familiar-CECOF*) et 30 éducateurs, dont 15 d'un centre d'éducation spécialisée pour enfants avec déficience intellectuelle sur l'abus sexuel, les dommages causés aux enfants, les premiers entretiens, la rétractation de la part des enfants victimes et les procédures relatives au signalement et autres éléments judiciaires.

En **Asie**, au Cambodge, OEC a octroyé un soutien psycho-social et économique à quatre enfants victimes d'abus sexuels. Dans trois des cas, outre la prise en charge des examens médicaux et une aide juridique, OEC a assumé les frais de séjour (logement et nourriture) de la victime et de sa famille durant le procès. Trois des auteurs ont été condamnés à des peines d'emprisonnement ; l'auteur présumé impliqué dans le quatrième cas n'a pas encore été arrêté. Enfin, OEC a poursuivi le soutien octroyé durant la première année du programme aux familles des quatre enfants victimes.

Du 21 octobre au 5 novembre 2016, le BICE a réalisé une mission de suivi (programmatique et financière) auprès de OEC et de ses collaborateurs, à Sihanoukville et à Battambang (siège de l'association). La mission a été conduite par la chargée de programme Asie et la contrôleur de gestion. Outre la visite des lieux d'intervention du partenaire et la rencontre de bénéficiaires, une formation introductive à la résilience d'une journée, réalisée à Battambang), a été en outre dispensée par la chargée de programme à l'intention de 34 professionnels de protection de l'enfance de OEC et d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. De plus, une formation de 3 jours ayant pour thème

« *Abus sexuel envers les enfants : identification, signalement et accompagnement* » a été réalisée avec la participation de 21 professionnels de la protection de l'enfance à Sihanoukville.

En **Europe/CEI**, le BICE a organisé quatre sessions de formation en Lituanie, en Arménie, en Roumanie et en Pologne à l'intention de 108 professionnels de l'enfance qui ont acquis de nouvelles connaissances et compétences en matière d'accompagnement multidisciplinaire des enfants victimes d'abus sexuel.

Le processus de mise en place de salles d'audition en Ukraine et en Arménie a connu une nette progression, avec la décision d'installer des salles d'audition adaptées aux besoins de l'enfant dans les locaux de l'hôpital (Maternité et consultation gynécologique) d'Odessa et dans ceux de la police à Erevan.

Enfin, dans une perspective d'analyse de l'impact de ses activités, le BICE a décidé de conduire en Lituanie une recherche-action ayant pour objectif de mesurer le développement de la résilience chez les enfants victimes d'abus après une intervention de professionnels spécialement formés au concept de résilience assistée. Cette recherche, qui est conduite en coopération avec le partenaire local, Children Support Center, et l'Unité de recherche appliquée sur la résilience de l'Université catholique de Milan, est menée en plusieurs étapes et se conclura par la publication d'un rapport final en septembre 2018.

Justice juvénile

Au bénéfice d'un financement de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), le BICE a organisé un séminaire régional, les 27 et 28 septembre 2016 à Cotonou, sur le thème « *Médiations – Pour une justice restauratrice et la réinsertion des enfants en conflit avec la loi* », en coopération avec son membre béninois, Enfants Solidaires d'Afrique et du Monde (ESAM). Cette formation a rassemblé 62 participants - du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Togo et de la République démocratique du Congo - professionnels étatiques et non étatiques de la justice, représentants d'organisations non gouvernementales (ONG), dont les coordinateurs de programme Justice juvénile au sein des partenaires « historiques » africains du BICE.

A noter que ce séminaire s'est intégré à une mission réalisée par la Chargée de programmes Afrique du BICE à Cotonou, du 22 septembre au 2 octobre 2016, ayant également pour objectif le renforcement du réseau Bice en matière de justice juvénile et le partage d'expériences. Les partenaires « historiques » ont ainsi eu l'opportunité de visiter deux centres d'accueil des enfants en conflit avec la loi (ECL), l'un étatique et l'autre privé, leur permettant de se confronter à la gestion de ces deux centres, tant en matière de fonctionnement que de prise en charge des ECL.

Enfin, grâce au soutien de Kindermissionswerk, le BICE a rassemblé ses partenaires latino-américains du 14 au 18 novembre 2016 à Quito, en Equateur, autour de la thématique des mesures alternatives à la privation de liberté, notamment comme élément potentiel de resocialisation des ECL et de prévention

de la récidive. Lors de ce séminaire intitulé « *Medidas no privativas de libertad procesos pedagógicos y nuevas alternativas de intervención* », les participants ont également eu l'opportunité de visiter le centre d'orientation Virgilio Guerrero, géré par les Tertiaires Capucins, et de rencontrer des représentants du Ministère de la justice qui leur ont présenté les actions de l'Etat en soutien aux ECL et à leurs familles.

Education

✓ **Projet « Early Child Care », Inde**

La 2^e phase de ce projet, mis en œuvre par notre membre Aina Trust, se développe de manière satisfaisante. Parmi les principaux résultats obtenus en 2016:

- 150 enfants des travailleuses de la soie sont désormais accueillis dans 19 crèches communautaires et bénéficient d'un appui alimentaire et sanitaire ;
- 30 assistantes maternelles issues de la communauté qui travaillent dans les crèches communautaires bénéficient de 2 et 4 sessions par mois de renforcement des capacités et de sensibilisation ;
- plus de 700 éducatrices des crèches publiques « Anganwadi » ont vu leurs capacités renforcées par une formation organisée par Aina Trust ;
- 13 crèches publiques « Anganwadi » ont accepté les visites régulières d'Aina Trust pour améliorer leur fonctionnement ;
- 20 femmes issues de 6 groupes d'entraide communautaire ont pu développer une activité génératrice de revenu pour améliorer leurs conditions de vie.

Si la mission d'évaluation effectuée par le Bice en novembre 2016 a mis en évidence le fait que la réalisation de la majorité des objectifs est en bonne voie, elle a également identifié plusieurs dysfonctionnements dans le système des crèches publiques. Ainsi, le transfert des enfants de 3 à 6 ans vers les « Anganwadies » se poursuit uniquement avec celles qui collaborent de manière constructive, ralentissant en cela le processus. Des efforts supplémentaires de plaidoyer auprès des autorités sont nécessaires. Ainsi, la communauté s'est mobilisée aux côtés d'Aina Trust et rappelle régulièrement aux pouvoirs publics leurs responsabilités quant au système de garde des enfants.

✓ **Projet « Enfants sains et heureux. Centres d'Éducation Populaire » dans la zone rurale de Puerto Piray, région de Misiones, Argentine**

Mis en œuvre depuis huit ans par les religieuses de Saint José de Cuneo, le projet a continué à apporter un cadre éducatif qui permet aux enfants, aux familles et aux communautés de devenir eux-mêmes les acteurs du changement social.

Durant 2016, les principaux résultats ont été obtenus :

- 151 enfants participent régulièrement aux activités mises en œuvre au sein des centres d'éducation populaire (CEP) ;
- 20 éducateurs, âgés de 17 à 25 ans, bénéficient d'une formation spécifique leur permettant de donner un soutien scolaire adapté aux enfants et adolescents de leur entourage ;
- quelque 100 familles bénéficient directement et 500 indirectement de l'action des CEP ;
- développement de stratégies d'accompagnement de trajectoires éducatives visant à prévenir l'échec scolaire ;
- reconnaissance des CEP comme des espaces de référence et d'opportunités pour les enfants et adolescents des communautés ;
- renforcement des compétences des jeunes éducateurs et des professionnels actifs au sein des CEP en matière de droits de l'enfant ;
- implication accrue des familles dans les activités réalisées par les CEP ;
- adoption, par les familles, de meilleures habitudes alimentaires et plus saines ;
- organisation d'événements ouverts à la communauté (ateliers artistiques et ludiques, sessions d'informations et célébrations).

✓ **L'approche communautaire des Centres d'éducation pour la petite enfance Alto Paraná, Paraguay**

Mis en œuvre par l'association Callescuela, le projet a démarré en septembre 2016 ; il se déroule sur deux périodes de dix mois entre septembre 2016 et août 2018.

Deux centres d'éducation pour la petite enfance (CEPI) sont d'ores et déjà opérationnels dans les deux communautés de la ville de Ciudad del Este, Santa Ana et San Roque. Animés par des éducateurs, 5 enfants de 2 à 5 ans participent à des activités de stimulation (développement de la psychomotricité, des capacités cognitives et des compétences relationnelles). De plus, 120 enfants de 6 à 17 ans bénéficient d'un soutien scolaire afin de les encourager à poursuivre leur scolarité. Ils prennent aussi part à des ateliers de prévention abordant les phénomènes de traite d'enfants, d'enfants des rues, de la pédopornographie, de l'exploitation et la violence contre les enfants. Les enfants sont également encouragés à devenir des citoyens actifs. Près de 300 bénéficiaires indirects ont été identifiés et appartiennent à l'entourage des enfants qui participent au projet (familles, jeunes âgés de 16 à 25 ans et étudiants en sciences de l'éducation).

L'association Callescuola a également organisé une première réunion avec les mamans des enfants afin de leur expliquer le fonctionnement des CEPI et introduire les notions de parentalité positive, les principes d'une nutrition adéquate et d'une approche éducative fondée sur les droits.

✓ **Projet « Campamento »**

Du 23 au 26 octobre 2016, 60 jeunes et 30 éducateurs originaires d'Argentine, du Paraguay et du Pérou se sont rassemblés dans la ville de Chascomús, près de Buenos Aires, avec comme objectif de s'engager à promouvoir la bienveillance en Amérique latine. Ce camp d'été - organisé par les membres du réseau, IFEJANT au Pérou, la Fundación Emmanuel et Suma Qamaña en Argentine et Callescuola au Paraguay, en étroite coopération avec le BICE – a été un espace d'échange et de réflexion entre les participants, au niveau régional, sur les violences dont peuvent être victimes les enfants et les adolescents, ainsi que sur les moyens d'y mettre un terme.

Soutenu par un Comité d'experts sur les droits de l'enfant en Amérique latine, les jeunes ont énoncé un certain nombre de propositions visant à promouvoir la bienveillance, dont la compilation servira d'outil de plaidoyer auprès des autorités locales et nationales afin d'encourager des changements aux niveaux politique, législatif et judiciaire permettant de déboucher sur de réels progrès en matière de protection des enfants contre les violences.

<i>Enfants en situation de handicap</i>
--

✓ **Projet « Soutien en enfants en situation de handicap », Côte d'Ivoire**

En 2016, dans le Centre Erb Aloïs (CREA) géré par DDE-CI, 101 enfants en situation de handicap (46 filles et 55 garçons) ont bénéficié d'un soutien spécialisé (médicalisé, y compris lors d'interventions chirurgicales dans les cas d'enfants hydrocéphales [valves] ou de traitement médicamenteux [prise en charge de neuroleptiques]) : 68% des enfants souffrant de retard psychomoteur parviennent à se tenir en position assise et tiennent leur cou, et 85% des enfants hydrocéphales ayant bénéficié de valves lors d'opérations se portent bien.

Il convient également de relever que 77 enfants (46 filles et 55 garçons) ont bénéficié d'une éducation spécialisée avec des résultats probants : 55% des enfants ayant des troubles du langage parviennent à énoncer des mots et des phrases audibles ; 60% des enfants souffrant de déficience intellectuelle respectent les consignes qui leur sont données ; 51% des enfants dits « instables » participent activement à des activités durant 10 à 20 minutes ; 68% des enfants accueillis sont désormais

autonomes : ils se nourrissent et se vêtissent seuls, ils utilisent les toilettes sans aide ; 40% des enfants accueillis sont en phase d'acquisition de la motricité fine (coloriage sans déborder) ; 68% des enfants ayant bénéficié des cours d'alphabétisation connaissent désormais l'alphabet, sont capables de formuler des phrases complètes et savent compter jusqu'à 100.

Enfin, pour soutenir les parents de ces enfants, des groupes de parole, de sensibilisation et des séances de guidance parentale sont proposés au CREA. En 2016, ce ne sont pas moins de 225 parents qui en ont bénéficié.

✓ **Projet « Arc en ciel », Côte d'Ivoire**

La participation de 63 enfants handicapés (27 filles et 36 garçons) à des activités sportives 2 à 3 fois par semaine est un autre élément clé de l'action de DDE-CI en faveur de leur intégration sociale. Certaines des activités sportives réalisées, dont des matchs de floorball et de tennis de table ou encore des séances d'athlétisme et de fitness, ont ainsi permis la rencontre d'enfants en situation de handicap et non handicapés.

✓ **Projet « Changer une vie », Fédération de Russie, Géorgie et Kazakhstan**

S'il est vrai que la Fédération de Russie, la Géorgie et le Kazakhstan se sont engagés dans un processus de désinstitutionnalisation des enfants en situation de handicap mental, ces pays peinent encore à trouver des méthodes de prise en charge alternative pour ces enfants. Ces derniers restent ainsi surreprésentés dans les orphelinats où ils sont privés de leurs droits fondamentaux.

Afin de remédier à cette situation lourde de conséquences pour leur développement intégral, le Bice et ses partenaires ont décidé de mettre en œuvre un projet permettant l'élaboration d'un modèle durable de prise en charge alternative et sa promotion au niveau national. Pour ce faire, trois projets-pilotes proposant des méthodes complémentaires d'accompagnement visant la désinstitutionnalisation des enfants en situation de handicap mental ont été mis en œuvre en 2016 :

- au Kazakhstan, le partenaire local Kenes a développé un système d'intervention précoce auprès des enfants en situation de handicap mental âgés de 0 à 3 ans, récemment institutionnalisés ou à risque d'institutionnalisation. En 2016, plus de 130 enfants en ont bénéficié, contribuant ainsi à leur meilleur développement ;
- en Russie, un lieu de vie de type familial pour les enfants, vivant jusqu'alors dans un orphelinat médicalisé, a été ouvert, au sein duquel 22 enfants jouissent désormais d'une vie très proche de celle en famille ;

- en Géorgie, près de 40 enfants vivant en famille ou récemment désinstitutionnalisés bénéficient désormais d'une meilleure intégration sociale, de par leur intégration au sein de deux centres de jour dans le cadre desquels ils suivent des thérapies occupationnelles.

Appui à la réinsertion des jeunes filles et jeunes filles mères en détresse et/ou victimes d'abus et d'exploitation, Mali

Les réalités socioculturelles et économiques du Mali constituent une entrave au respect des droits des enfants et en particulier celui des jeunes filles. Poussées par la pauvreté et voulant fuir une situation personnelle et familiale difficile, certaines d'entre elles quittent leur village pour venir travailler à Bamako. Naïves et inexpérimentées, elles sont alors des proies faciles. Le projet mis en œuvre par le BNCE-Mali au sein du centre d'accueil Un Toit, Une Vie entend répondre à ce problème en mettant en place des mécanismes de prévention et en offrant des solutions alternatives à ces jeunes filles en difficulté afin de garantir le respect de leur droit, le cas échéant, de mener leur grossesse à terme et à être réinsérées dans une vie socio-économique active.

Parmi les principaux résultats obtenus en 2016:

- prise en charge totale de 46 jeunes-filles, avec 16 nouveau-nés, au sein du centre d'accueil (besoins alimentaires et sanitaires) avec appui médical ;
- tenue de 147 séances d'écoute individuelle par un psychologue ou un éducateur référent ;
- organisation de 192 séances d'alphabétisation ;
- accompagnement juridique pour 64 jeunes filles du centre, ou en détention ;
- tenue de 81 causeries éducatives thématiques (droits de l'enfant, citoyenneté, santé, maternité, etc.) ;
- élaboration de 40 projets d'avenir (notamment couture, art culinaire, coiffure).

2. Recherche et Développement

Publications

Le renforcement du BICE et de ses partenaires implique la création de conditions d'un partage d'expériences et de bonnes pratiques. Dans le cadre du programme Abus sexuel, lors de la semaine de formation organisée en marge du Congrès international en mai 2015, les partenaires avaient exprimé le souhait que le Bice identifie les moyens pour accroître davantage encore ce partage. Une première piste

a été trouvée par le biais de l'élaboration du bulletin « Stop Violence », disponible en quatre langues (anglais, espagnol, français et russe). Ce bulletin a été diffusé auprès des partenaires.

Autre outil d'importance, à l'été 2016, le BICE a publié un manuel pratique sur la résilience intitulé « *La résilience : de l'inspiration à l'action. Témoignages, réflexions et expériences* », préfacé par le Dr Boris Cyrulnik, disponible également en quatre langues (anglais, espagnol, français et russe). Ce manuel a été élaboré en étroite collaboration avec l'Unité de recherche appliquée sur la résilience de l'Université catholique de Milan. Il est constitué de plusieurs modules théoriques, complétés de conseils pédagogiques, témoignages et activités pratiques. Ce manuel donne aussi des exemples d'ateliers qui peuvent être organisés avec les enfants et leurs entourages lors de suivi thérapeutique. Il sera présenté aux partenaires lors des séminaires régionaux qui seront organisés durant la troisième année du programme et sera un support important aux formations sur la résilience.

Formations Tuteurs de Résilience

Le BICE mène les formations Tuteurs de Résilience en partenariat avec l'Unité de recherche appliquée sur la résilience de l'Université catholique de Milan.

✓ Népal

Le tremblement de terre qui a secoué le Népal en avril 2015 a causé la mort de plus de 7'500 personnes et en a blessé plus de 15'000. Au-delà de ce traumatisme, près de 2 millions d'enfants travaillent et on estime la proportion d'enfants victimes d'abus sexuels et/ou de traite à 20%.

En coopération avec notre membre AAWAAJ, une formation sur l'approche « Tuteurs de Résilience » a eu lieu du 23 au 26 mai 2016 avec la participation de 24 professionnels de l'enfance de Katmandou. Après deux jours de formation, les participants ont mis en pratique leurs nouvelles compétences auprès des enfants d'une école d'un quartier marginalisé. Compte tenu des besoins constatés, un projet d'installation d'un espace dédié aux enfants en difficulté au sein de cette école est à l'étude. Cet espace fournirait autant un soutien scolaire que des sessions de prévention contre la violence et l'exploitation, ainsi que des ateliers de renforcement de la résilience.

✓ République démocratique du Congo

Depuis plusieurs décennies, l'est de la République démocratique du Congo est secoué par des périodes de guerre et de paix relative. Ces dernières années, tant les forces de sécurité que des groupes armés se sont rendus coupables de violations graves des droits de l'homme. Les populations, et particulièrement les femmes et les enfants, en sont les principales victimes. Parmi ces derniers, nombreux sont ceux qui se retrouvent dans la rue (ex-enfants soldats, enfants séparés volontairement ou involontairement de leurs familles), seuls face à leurs traumatismes et en proie à toute forme de violence.

Du 2 au 6 février 2016, le BICE, en partenariat avec son membre Fraternité Mariste Cœur sans Frontières – RD Congo à Goma, a organisé une formation sur l'approche « Tuteurs de Résilience » qui a rassemblé 20 professionnels de l'enfance des Nord et Sud Kivu dont des représentants de trois autres organisations membres du réseau⁴. Outre des présentations consacrées à des éléments théoriques, des ateliers pratiques ont permis à ces professionnels de se confronter à 50 enfants des rues accueillis par le centre Don Bosco Gahinja de Goma. Le bilan de cette formation a été très positif, particulièrement au regard de la capacité des professionnels à identifier les ressources des enfants afin de les valoriser pour mieux les accompagner.

✓ Ukraine

Suite à la première formation réalisée en septembre 2015, le BICE en lien avec son partenaire Women's Consortium of Ukraine (WCU), a organisé une deuxième formation approfondie sur l'approche « Tuteurs de Résilience » du 30 mars au 4 avril 2016. Cette rencontre a rassemblé 21 participants, dont dix ayant pris part à la première formation. Il convient de relever qu'une nouvelle organisation a rejoint la formation et a contribué à son organisation : Vostok-SOS. Cette ONG - créée par des personnes déplacées pour les personnes déplacées - fonctionne dans différentes régions d'Ukraine et fournit aide humanitaire et psychologique.

Outre un approfondissement des connaissances acquises et l'introduction d'outils d'évaluation, cette deuxième formation a permis la réalisation d'ateliers pratiques avec des enfants déplacés et leurs parents. Les professionnels ukrainiens ainsi formés sont désormais à même de partager avec leurs pairs les connaissances acquises et de soutenir les enfants déplacés par le conflit au travers d'ateliers individuels et en groupe.

⁴ GHOVODI, Groupe Jérémie et PEDER.

✓ Guatemala

Du 1er au 3 septembre 2016, 52 professionnels de l'enfance originaires du Guatemala, d'Uruguay, d'Argentine, du Brésil, d'Honduras et du Chili se sont rassemblés à Antigua, au Guatemala, afin de suivre une formation « Tuteurs de résilience ». La plupart de ces professionnels travaillent auprès d'enfants victimes de violences ou vivant dans un contexte d'extrême vulnérabilité dû à l'exclusion et la pauvreté.

Alternant aspects théoriques et ateliers de mise en pratique, tous les participants ont pu approfondir leurs connaissances sur :

- Les ressources internes et externes de l'enfant permettant de surmonter un traumatisme ;
- L'expression des sentiments ;
- Comment soutenir et développer la résilience des enfants.

✓ Liban

Le manque de points de référence à cause du déracinement rend difficile l'adaptation des adolescents syriens réfugiés à la réalité qui se crée autour d'eux. Ils doivent affronter un parcours de croissance ardu, puisqu'ils subissent une « double transition » : le passage à l'âge adulte et dans le même temps, celui vers la société d'accueil. Ce constat a montré la nécessité d'approfondir le travail auprès des adolescents et de continuer à former des travailleurs sociaux pour qu'ils les soutiennent au mieux dans leur parcours de résilience. Une formation Tuteurs de Résilience s'est ainsi tenue du 10 au 18 octobre 2016 et a réuni 32 participants. Elle a été organisée en collaboration avec l'ONG Lebanese Center for Active Citizenship.

La formation a notamment mis l'accent sur l'accompagnement des jeunes dans la prise de conscience de leurs compétences cognitives, émotionnelles et relationnelles et leur a permis de s'éloigner de l'image passive qu'ils peuvent avoir d'eux-mêmes en tant que victimes blessés.

Elle a été suivie par la réalisation d'ateliers photos avec les adolescents afin qu'ils construisent un pont entre leur vie dans leur pays d'origine et leur vie d'aujourd'hui dans le pays d'accueil et les attentes qu'ils ont pour le futur. Ce voyage entre passé, présent et futur, grâce à la photographie, leur a fait revisiter leur propre histoire et prendre conscience de leurs ressources internes pour mieux gérer les expériences traumatiques vécues.

3. Plaidoyer

1. Conseil des droits de l'homme des Nations Unies

En 2016, le BICE a fait remonter au Conseil des droits de l'homme la voix et les résultats obtenus par ses partenaires dans la mise en œuvre des différents projets. Les partenaires de la Côte d'Ivoire, du Pérou et de la Pologne ont participé aux débats de la 31^{ème} session en mars 2016, et souligné leurs préoccupations

sur les nouvelles formes d'abus et d'exploitation des enfants à travers les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les partenaires du Paraguay ont documenté des cas d'abus sexuels à travers le pays et formulé des recommandations sur la protection et l'assistance aux enfants victimes dans un rapport soumis à la 32^{ème} session en juin.

Grâce à sa participation en septembre 2016, à la 33^{ème} session, le partenaire du Cambodge a mieux appréhendé les interactions entre le plaidoyer aux niveaux national et international et les réponses concrètes que peuvent apporter les mécanismes des droits de l'homme en matière de protection des droits de l'enfant lorsqu'une information de terrain est transmise.

Au total, le BICE a élaboré 11 communications écrites et 17 communications orales et co-organisé 5 side events qui ont mis le projecteur sur la publication « *Si j'étais maire de ma ville, qu'est-ce que je ferais pour stopper les violences envers les enfants ?* », l'évolution de l'Etude Globale de l'ONU sur la privation de liberté des enfants, et la publication du Guide pratique de l'Organisation Internationale de la Francophonie intitulé « *Entendre et accompagner l'enfant victime de violences* » préparé avec une contribution significative du BICE.

1.a Examen Périodique Universel (EPU)

L'adoption du rapport final EPU de la **Géorgie** à la session de mars du Conseil a offert l'opportunité au BICE et à Public Health Foundation of Georgia d'interpeller les autorités géorgiennes sur la nécessité de sensibiliser la population pour lutter contre les tabous autour des violences sexuelles, y compris en famille, et l'institutionnalisation des enfants avec handicap, et d'améliorer le mécanisme de traitement et référément des cas de violences sexuelles. Le décret du 12 septembre 2016 relatif au nouveau Mécanisme de référément pour la protection de l'enfance a modifié la Loi sur la prévention de la violence familiale, la protection et l'aide aux victimes de violence familiale, et une loi de juin 2016 qui entrera en vigueur le 1^{er} septembre 2017 exige désormais une licence pour toutes structures accueillant les enfants, y compris en situation de handicap, afin que le contrôle de l'Etat soit effectif sur les opérations de tous les centres.

A la suite de la communication sur le **Paraguay** lors de l'adoption du rapport EPU de ce pays, en juin, le gouvernement a annoncé qu'un projet de loi en cours visait à protéger les enfants de toutes les formes de traitement cruel, inhumain ou dégradant, châtiments corporels compris, que des propositions législatives avaient été faites en vue de modifier le cadre pénal concernant les infractions sexuelles.

Pour le Togo, le plaidoyer auprès des Missions diplomatiques portant sur la prise des mesures d'application du Code de l'enfant de 2007 a donné ses fruits avec l'adoption, quelques jours avant l'examen du Togo par le 2^{ème} cycle de l'EPU, le 20 octobre 2016 du décret présidentiel sur le Comité national des droits de l'enfant (CNE). Aussi, dans le rapport final figurent plusieurs de nos recommandations portant notamment sur l'installation rapide du mécanisme national de prévention de la torture, l'amélioration du système d'enregistrement des naissances, l'adoption et la mise en œuvre de la Politique nationale du système de bien-être de l'enfant, l'accès à la justice pour les victimes de violences sexuelles, et l'amélioration du système de justice juvénile.

Des activités de suivi EPU ont aussi été réalisées pour la **Côte d'Ivoire** sur l'enregistrement des naissances, la gratuité de l'expertise médico-légale pour les victimes de violences sexuelles et la délocalisation du Centre d'Observation des Mineurs de la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan.

1.b Procédures spéciales

Dans ses deux rapports soumis en mars et juin 2016 au Conseil, Mohammed Ayat l'Expert Indépendant sur la situation en **Côte d'Ivoire** a intégré les doléances et recommandations soulevées par l'équipe de DDE-CI lors de sa visite à Abidjan en novembre 2015. Il s'agit notamment des violences sexuelles et l'accès à la justice des victimes à travers la gratuité de l'expertise médico-légale, la lutte contre l'impunité des auteurs, la requalification du viol (crime) en attentat à la pudeur (délit), avec des sanctions moindres, et la sanction du viol par l'article 354 du Code pénal ivoirien, mais sans définition du terme « viol ». Une large partie du rapport a été consacrée à la situation des enfants en conflit avec la loi. Il a salué l'action du Groupe COM coordonnée par DDE-CI. Le rapport relaie également l'importance de créer des institutions spéciales d'hébergement transitoire et d'alternatives à la privation de liberté destinées à accueillir, en attendant de les remettre à leurs proches, les enfants qui ne sont pas réellement en conflit avec la loi, mais qui se trouvent en contact avec la justice à cause d'un manque de protection familiale ou communautaire.

Mmes Dubravka Šimonović, Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes et Maud De Boer-Buquicchio, Rapporteuse spéciale sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants ont respectivement visité la **Géorgie** en février et avril 2016. Elles ont pu s'entretenir sur le terrain avec notre partenaire PHF et relayer dans leur rapport respectif nos préoccupations portant sur la prévalence des abus sexuels en famille et dans la société, le manque de confiance des victimes dans les institutions, services et autorités, le manque de sensibilisation du grand public ce qui entraîne le non signalement des cas et la recommandation d'adopter une législation interdisant et sanctionnant le harcèlement sexuel à l'école et dans la communauté ainsi que des programmes d'enquêtes et de poursuites contre les auteurs de violences et d'abus sexuels.

La Professeur Rhona Smith, Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme au **Cambodge** a accordé en septembre 2016 un entretien à Mme Davy Tith, directrice exécutive de OEC et au BICE sur la nécessité d'intégrer davantage les droits de l'enfant dans les activités de son mandat et d'envisager une coopération sous forme de visites ou de rapports conjoints avec d'autres détenteurs de mandats ayant la protection des enfants dans leurs attributions, notamment l'éducation, la violence à l'égard des femmes et la vente d'enfants.

2. Comité des droits de l'enfant des Nations Unies

L'appui technique du BICE à PHF et l'attachement de ce dernier aux activités de plaidoyer ont conduit à l'élaboration d'un rapport alternatif centré sur les enfants en situation de handicap et la désinstitutionalisation, et sur la protection des enfants victimes de violences, y compris sexuelles en **Géorgie**. Ce rapport a non seulement permis de capitaliser les actions du programme Abus, mais également de participer en juin 2016 à la pré-session du Comité, moment privilégié entre les experts du Comité et les organisations de la société civile.

L'étroite collaboration avec les experts du Comité a abouti à la reprise dans la liste de questions additionnelles envoyées aux autorités géorgiennes les préoccupations et recommandations du BICE et de PHF : la protection des enfants présumés victimes de sévices, de négligence ou de violences, y compris de sévices et de violences sexuels, la formation des travailleurs sociaux et les professionnels, y compris de la santé et de l'éducation avec la procédure de référément, les mesures destinées à mettre fin à la désinstitutionalisation des enfants avec handicap, à favoriser l'éducation inclusive et à contrôler

le fonctionnement des institutions privées, y compris les institutions religieuses, et des foyers d'accueil qui prennent en charge des enfants.

L'élaboration du rapport alternatif **République démocratique du Congo (RDC)** au Comité a été une œuvre collective du réseau d'organisations membres du BICE en RDC et notamment de GHOVODI, du PEDER et du BNCE-RDC. Le plaidoyer auprès du *Task Force* d'experts rapporteurs sur l'examen de la RDC pendant la pré-session en juin 2016 a permis d'intégrer les questions du BICE et de ses partenaires dans les préoccupations du Comité figurant sur la liste de questions complémentaires adressées au gouvernement congolais.

Toute la première partie de la liste de questions reprend pour l'essentiel nos préoccupations : l'adoption des mesures d'application de la loi du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant, l'enregistrement des naissances, les mariages précoces et forcés, les causes des violences sexuelles, les services d'assistance, de réadaptation et l'accès à la justice des enfants victimes. Les problématiques portant sur les poursuites contre les auteurs des violences sexuelles afin de mettre fin à l'impunité et la protection des victimes et des familles des victimes face aux menaces de représailles par les auteurs de viols. D'autres questions ont porté sur l'âge de la responsabilité pénale des enfants, l'application de la loi n° 11/008 du 9 juillet 2011 qui interdit la torture d'enfants, notamment dans les milieux carcéraux, les conditions de détention des enfants.

Convaincus que le phénomène des enfants en situation de rue est la résultante d'une accumulation de défaillances dans les systèmes nationaux de protection des droits de l'enfant, le BICE et ses partenaires (BNCE- Mali, BNCE -RD Congo, DDE-CI, PEDER, Callescuola et la Congrégation des sœurs de Saint José de Cuneo) se sont impliqués dans le processus d'élaboration de l'**Observation générale du Comité sur les enfants en situation de rue**. Dans notre contribution, plusieurs problématiques ont été mises en exergue, en particulier le lien entre les enfants en conflit avec la loi et la survie des enfants dans la rue ainsi que la relation entre l'absence d'une protection de remplacement pour les enfants privés de leur milieu familial et leur exposition, dans la rue, à l'exploitation sexuelle, aux pires formes de travail, et à d'autres aléas. Nous avons également insisté sur les causes, notamment la faiblesse voire l'absence de soutien de l'Etat aux familles en proie à des contraintes pour l'éducation des enfants, et l'inertie des gouvernants pour qui les enfants sont parfois loin d'être une priorité. La contribution a proposé des stratégies holistiques visant à empêcher les enfants de développer des relations de dépendance à la rue, en soulignant notamment l'investissement nécessaire au niveau municipal. L'Observation finale est toujours en gestation.

3. Autres initiatives

Etude globale sur la privation de liberté des enfants

En tant que membre du Noyau du Panel des ONG composé de 9 ONG internationales en charge du pilotage et de la mobilisation des Etats et d'autres acteurs pour l'exécution de l'Etude Globale des Nations Unies sur la privation de liberté des enfants, le BICE poursuit son action. La proposition du Noyau d'ONG relative à la nomination d'un Expert Indépendant pour mener l'Etude globale se heurtait à la réticence de plusieurs Etats, mais le plaidoyer engagé a fini par aboutir à la nomination en octobre 2016 du Professeur Manfred Nowak, ancien Rapporteur spécial de l'ONU sur la torture. Désormais, le Noyau d'ONG accompagne l'Expert Indépendant sur le développement d'un questionnaire adressé aux acteurs, notamment les Etats, sur la mise en place d'une base de données de documents pertinents, les stratégies de levée de fonds et la conduite même de l'Etude.

Enfants migrants

La situation des enfants migrants demeure une préoccupation pour le BICE dont la position de principe est qu'aucun enfant migrant, non accompagné qui plus est, ne puisse faire l'objet de privation de liberté, seul ou avec sa famille, à cause de son statut de migrant. C'est pourquoi lors du premier Sommet de haut niveau de l'Assemblée générale de l'ONU sur les réfugiés et les migrants le 19 septembre 2016, le BICE et d'autres ONG ont réitéré que la détention ou la rétention d'enfants migrants n'est pas en conformité avec le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant et partant constitue une violation de la Convention relative aux droits de l'enfant.

4. Sensibilisation du grand public

La VI^e édition du **Festival *Enfances dans le monde*** a eu lieu du 16 au 19 novembre 2016 à Paris. Le festival a de nouveau reçu un accueil favorable notamment au niveau du public scolaire. 12 films documentaires ont été sélectionnés. Ils racontaient des histoires de vie d'enfants en Iran, en Ouganda, en Russie, au Paraguay, en Roumanie, au Pakistan, en France, en Israël et dans les 2 Corées. Des thématiques variées y étaient abordées : le droit à l'éducation, le droit à un niveau de vie décent, le droit de vivre avec ses parents, le droit à la non-discrimination,... Avant la projection, les élèves avaient reçu des fiches pédagogiques sur le contexte et les enjeux des films.

De plus, 180 lycéens ont composé le jury 2016 et ont remis le Prix des lycéens au film qui les a le plus interpellé parmi les 5 en compétition, à savoir *Il m'a appelé Malala*, sur le parcours de la jeune lauréate pakistanaise du Prix Nobel de la Paix 2014.

Pour cette VI^e édition, on peut noter une hausse de 23% de la fréquentation des scolaires et la participation de 17 établissements scolaires avec une majorité de privés (11/17) localisés dans Paris intra-muros (13/17).

Le Festival a bénéficié du soutien de 11 partenaires dont le Jour du Seigneur, l'UNICEF Paris, le Bureau du Défenseur des droits, Phosphore (Bayard), Apprentis d'Auteuil et RCF Radio.

Les enjeux marketing pour les prochaines éditions visent à utiliser davantage le festival comme un levier pour la notoriété du Bice auprès des jeunes, de leurs parents et des établissements. Il s'agit également d'essayer, à moyen terme, de faire du festival un outil de collecte auprès des scolaires, de leurs familles et du grand public.

Il est aussi question d'élargir cette activité à d'autres régions, notamment en Amérique latine. Du fait de la présence de nombreuses congrégations enseignantes en leur sein, la Mesa pro BICE au Brésil et la Mesa pro BICE au Chili ont montré un fort intérêt à reprendre cette initiative dans leurs pays.